



LE 4/11/11

**La CGT réclame aujourd'hui comme hier le positionnement
de 2 agents par étage !**

Cependant certains pourraient pervertir ce principe. Car comme les vieux serpents de mer, ceux dont tout le monde parle mais que personne n'a jamais vu, une directive qui permettrait de ne pas autoriser à positionner une surveillante seule à un étage ou au D0 ressurgis périodiquement. Certaines surveillantes pourrait le constater au quotidien sur les étages du bâtiment E, en mode dégradé depuis un temps qu'on ne compte plus et qui se retrouve doublée les jours de leur présence. Elles pourraient, de fait, se sentir sur-protégée voire rabaissée ...

Cette directive verbale soulèverait quelques questions :

- La formation d'une surveillante serait elle allégée par rapport à celle d'un surveillant ?
- Un surveillant pourrait- il prétendre à une prime supplémentaire puisque lui seul serait autorisé à prendre un étage seul ?
- En allant plus loin on pourrait se poser la question de la présence même d'une surveillante dans notre administration ...

Bref, une directive machiste, misogyne et discriminatoire !

Heureusement, tout ceci n'est qu'une fiction et toute ressemblance avec une situation réelle serait purement fortuite ... Ou pas ...

Pour le bureau
et le secrétaire local
Bertrand.ARNOUD